

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 95 (1959)
Heft: 33

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables : Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9 ; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE FR. 15.50 ; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

ANDRÉ DRAIN ... *Chalands sur la Tamise*

Format : 60 × 48 cm.

Cliché prêté par Société des Planches d'Art, Pully

Le groupe de peintres nés entre 1870 et 1880 fut appelé « Fauves » par le critique d'art Louis Vauxcelles dans son discours d'ouverture du Salon d'Automne de 1905. Cette appellation ironique — tout comme celle des impressionnistes — devait leur rester et caractériser toute une école. L'une de ces « bêtes fauves » est André Derain, né en 1880 à Chatou. Il était fils de confiseur et son père voulait faire de lui un ingénieur. Mais la destinée en disposa autrement. Derain avait une véritable vocation de peintre et par bonheur ce désir fut compris par ses parents. Il put se rendre à l'Académie Carrière à Paris où il se lia avec son aîné, Matisse, puis avec Vlaminck ; il travaillera même en commun avec ce dernier. Ils chercheront à se distinguer de leurs illustres prédécesseurs, les impressionnistes, sans cependant marcher dans les pas du néo-impressionnisme (Seurat) ou vouloir suivre les « Nabis » influencés par l'art japonais. Leur grand maître sera Van Gogh.

L'œuvre de Derain, *Chalands sur la Tamise* (planche d'art No 16) est une œuvre typique de la manière fauve. Avant même que l'on saisisse le sens du tableau, c'est la couleur qui frappe : presque tout est rose et bleu. Les couleurs « ce sont nos cartouches de dynamite », a dit Derain. Il est évident que le dessin et la forme leur sont subordonnés. Contrairement à Picasso et Braque qui vont tenter des essais très différents, Derain, lui, restera fixé sur ce style. Chez lui, le sujet est toujours présent et accessible.

Partie corporative

Association suisse des Amis du Sonnenberg

Au Herzberg sur Aarau s'est réuni les 12 et 13 septembre derniers le groupe suisse des Amis du Sonnenberg. M. Willi Vogt, président, a donné quelques nouvelles de ce centre d'études créé après la guerre en Allemagne sous l'impulsion de Walter Schulze, qui a voulu promouvoir un mouvement de compréhension internationale. Après des débuts modestes, le Sonnenberg a peu à peu attiré de nombreux étrangers, et on évalue à trente mille les personnes qui ont participé à son action bienfaisante, prenant part à des entretiens et à des études sur les problèmes actuels. C'est surtout la jeunesse que le Sonnenberg s'efforce d'informer et d'orienter, et à une époque où les tristes exploits de quelques exaltés inquiètent le monde, Willi Vogt rend hommage à la santé morale et au sérieux des groupes d'étudiants qu'il a vus au Sonnenberg : travaux manuels, musique, jeux, conférences et discussions ont composé des semaines fructueuses dans un cadre particulièrement propice, puisque les vastes bâtiments du Sonnenberg s'élèvent à plus de trente kilomètres de toute agglomération !

La rencontre a été consacrée aussi à l'étude des prochaines Journées pédagogiques de Trogen, qui seront vraisemblablement organisées pour la septième fois en 1960. Il a été question d'un journée romande, des traductions, de la participation des associations cantonales, de tout enfin ce qui peut accroître le rayonnement de cette rencontre inspirée par les expériences heureuses faites au Sonnenberg.

Le dimanche a été consacré à l'étude d'un problème très actuel : la jeunesse et le cinéma. L'entretien a fait apparaître l'extrême complexité du choix des films, de ceux qu'il faudrait faire voir à ceux qu'on tente d'interdire au nom de principes souvent très vulnérables ! Le Dr Hans Chresta (Zurich), commenta des bandes fort intéressantes. Les chiffres qu'on nous a communiqués prouvent bien qu'une partie importante de nos jeunes forme sa conception du monde au contact du film, et le moins qu'on puisse dire est que cette image est souvent fort éloignée de la réalité. L'éducateur ne peut se désintéresser de ce qui contribue à la formation de la pensée et de la conscience des adolescents, que la froide et terne réalité quotidienne pousse vers l'évasion. Le Dr Chresta s'est demandé naturellement dans quelle mesure le film d'aventures violentes est responsable des débordements et des excès qu'on a eu à déplorer, et ne nie pas que des éléments particulièrement suggestibles aient pu être influencés, ce qu'on a confirmé les expériences des collègues présents. Mais il semble que l'adolescent ait plutôt tendance à s'identifier avec les héros des films. La bande qui nous fut présentée s'efforçait de mettre en relief, dans un scénario simple et bien composé, le courage moral, la camaraderie, la ténacité, et nous a paru constituer un spectacle tonique et de bon goût. Notre collègue Bieland, président des collègues argoviens, apportait leur cordial message, et rappela ce que notre pays doit à Fritz Wartenweiler, dont on vient de célébrer le 70e anniversaire. Le Herzberg est son œuvre pour une grande part, et on doit une pensée de gratitude à ce grand semeur d'idées qui n'a pas cessé, à une époque où une inquiétante démission civique menaçait notre peuple, de sonner le rappel des énergies et des volontés.

Nous serions incomplets en omettant de mentionner la participation artistique de Mlle Vogt, de MM. Wirz

et Binkert, qui firent du « Morgenfeier » une heure de recueillement d'une belle tenue musicale.

Les « Amis suisses du Sonnenberg », s'intéressent à l'activité du Centre, reçoivent une documentation très actuelle sur les problèmes touchant à la compréhension internationale... et paient une contribution annuelle (fr. 7 — au CCP VIII 53585, Amis suisses du Sonnenberg, Zurich). M. Willi Vogt, président, adressera sur demande des « Lettres du Sonnenberg », publication qui s'est donné comme but de « dialoguer, vaincre les préjugés, se comprendre ». C'est un beau programme, et il est donné à chacun de nous d'y collaborer, si modestement que ce soit.

A. P.

F I A I

Résolution sur l'initiation des instituteurs aux valeurs culturelles des grandes civilisations

La 28e Conférence internationale des délégués de la FIAI réunie à Paris, du 26 au 29 juillet 1959, après avoir étudié le problème de « l'initiation des instituteurs aux valeurs culturelles des grandes civilisations »,

considérant

- que les progrès réalisés dans les moyens de communication et d'information, dans l'expansion et l'uniformisation de l'éducation populaire, dans la généralisation des progrès économiques, techniques et scientifiques ont mis fin à l'isolement des centres culturels du monde et créé des contacts de plus en plus fréquents entre les diverses civilisations ;
- que l'ignorance réciproque de l'histoire, des traditions et de la culture des divers groupes humains à la recherche d'un nouvel équilibre mondial est une des sources d'incompréhension et de conflits ;
- que chacune des grandes civilisations recèle des valeurs culturelles inestimables pour le patrimoine commun de l'humanité ;
- que les organismes internationaux, nationaux et locaux responsables de l'éducation se doivent de collaborer à une meilleure compréhension des diverses cultures, de l'humanité, élément essentiel de la culture générale de l'homme moderne,

recommande :

1. Que, compte tenu de l'âge et des aptitudes des élèves, les plans d'études fassent une plus large place à une initiation aux civilisations étrangères dans toutes les branches d'étude susceptibles de contribuer à un tel élargissement de la connaissance du monde (géographie, histoire, économie, civisme, lecture, sciences, religion, arts, par exemple).

S O M M A I R E

PARTIE CORPORATIVE : Association suisse des Amis du Sonnenberg. — FIAI - Résolution. — Vaud : Cours de français SPV à Crêt-Bérard. — Postes au concours. — Contact. — Genève : Nos visites d'entreprises. — A quoi jouent les enfants du monde ? - UAEE - Sortie d'automne. — Neuchâtel : Si... — Jura bernois : La grande pitié des bibliothèques scolaires.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : G. Pflug, J. Baeriswyl : La rythmique, méthode Jaques-Dalcroze, dans l'enseignement général. — M. Nicoulin : De la leçon de choses à la composition : La marmotte. R.C. : Faire le plein. — A. Chz : Bibliographie. — Ls P. : Un très beau film sur l'Afrique. — Fiches.

2. Que la documentation et le matériel nécessaire à un tel enseignement soient mis à la disposition des maîtres et des élèves, par exemple : manuels scolaires nouveaux, diapositifs, films, radio, télévision.

3. Que cet enseignement et cette documentation soient inspirés d'un véritable esprit de compréhension et d'appréciation mutuelles, et suscitent le désir de la recherche collective et individuelle.

4. Que les Ecoles Normales et instituts de formation des futurs instituteurs accordent à l'initiation aux valeurs culturelles des diverses civilisations mondiales une importance accrue durant toute la durée des études normales.

5. Que les professeurs des Ecoles Normales et les instituteurs soient encouragés à développer et approfondir leur connaissance des diverses civilisations par tous les moyens adéquats.

6. Que la CMOPE, la FIAI et les associations nationales affiliées s'efforcent de contribuer à une meilleure appréciation des diverses civilisations :

- a) par des échanges d'idées, de maîtres, d'étudiants,
- b) par la publication dans les bulletins respectifs de chaque association de documents et d'informations provenant de représentants authentiques des différentes cultures,
- c) par l'organisation de rencontres fréquentes et régulières, permettant des contacts individuels entre éducateurs appartenant à des civilisations différentes, rencontres leur permettant d'exprimer leurs propres convictions et de rectifier éventuellement les erreurs, les omissions et les malentendus.

7. Qu'afin de faciliter la contribution indispensable de l'Ecole à la réalisation de son projet majeur d'appréciation mutuelle des valeurs culturelles Orient-Occident, l'Unesco, par une collaboration étroite entre les organisations de la profession enseignante et son Bureau Central ou ses commissions nationales, accorde une place importante à la diffusion des documents et à l'institution de bourses de voyage à l'étranger en vue de l'éducation et de la culture.

VAUD

Cours de français SPV à Crêt-Bérard

Les Educateurs des 5 et 12 septembre courant ont donné tous les renseignements.

Le dernier délai pour les inscriptions était fixé au 25 septembre. Mais vous avez encore la possibilité de vous inscrire **par téléphone jusqu'au lundi 28 septembre auprès de Gaston Pittet, instituteur, St-Prex (021) 7'62'02.**

Nous sommes heureux de constater que quelques collègues ont obtenu un congé pour ces trois jours ; nous remercions leurs autorités et les félicitons pour leur compréhension. C'est aussi pour nous une preuve de l'intérêt soulevé par ces cours.

Nous ne reviendrons pas sur l'enrichissement que des moniteurs de valeur nous apporteront. Mais nous aimerions souligner par contre ce que nous vaudront les contacts entre participants. La plupart d'entre nous ont tendance à s'isoler dans leur tour d'ivoire ; ils y accumulent des richesses qu'ils sont seuls à contempler. Prendre contact avec des collègues, c'est prendre connaissance de ces richesses ; c'est aussi en multiplier la valeur, non seulement parce qu'elles seront simplement connues, mais aussi parce qu'elles seront exploitées, parce que d'autres leur trouveront des prolongements insoupçonnés. Ah ! si chacun des deux mille thésauriseurs du corps enseignant vaudois faisait connaître son trésor aux mille neuf cent quatre-vingt-dix autres ! Beau rêve, mais il n'est pas défendu de tenter sa réalisation : c'est aussi un des buts de nos cours de Crêt-Bérard. Et il est encore temps de s'inscrire.

Le Comité central.

Postes au concours

Jusqu'au 30 septembre 1959 :

Burtigny. — Instituteur primaire. Institutrice primaire.

Gingins. — Institutrice primaire.

Yvonand. — Institutrice semi-enfantine.

Vallorbe. — Institutrice semi-enfantine.

Ne se présenter que sur convocation.

Contact

Au printemps dernier, je recevais de notre collègue Joost un magnifique album de Belgrade adressé à une classe de Suisse. Chacun de mes 35 élèves l'emporta

chez lui pour une soirée puis nous mîmes en chantier celui que nous allions envoyer.

Entre temps j'avais mis au point un voyage pour mes vacances d'été. Je devais aller planter ma tente à Kinali Ada dans la mer de Marmara. Or la route la plus courte pour Istanbul passe par Belgrade et Sofia. A tout hasard je proposai à mes correspondants de les rencontrer lors de mon passage. Rendez-vous fut pris pour le lundi 20 juillet dans un des innombrables bureaux du bâtiment de la Croix-Rouge yougoslave. Au jour dit, à 9 heures, je me présentais timidement avec ma lettre d'invitation. Quel accueil ! Je n'ai jamais vu gens plus aimables, plus empressés. Dix minutes après une interprète se mettait pour la journée à ma disposition et bien entendu à celle de ma femme et de mes enfants. Nous pûmes ainsi poser toutes les questions que nous avions envie de poser.

Un premier entretien me mit au courant de l'activité de la Croix-Rouge yougoslave et en particulier de la Section de Jeunesse. Cet organisme important accomplit un travail immense dans tout le pays en pleine évolution depuis la guerre :

Cours d'hygiène aux enfants et aux parents,

Cours de premiers secours,

Cours ménagers,

Cours de puériculture,

Colonies de vacances,

Distribution de lait,

Installation et organisation de cuisines scolaires et de réfectoires dans toutes les écoles.

Je dus à mon tour parler de notre Croix-Rouge Jeunesse.

La suite du programme comportait la visite de l'école Mazuranick. C'est dans cette école que se trouvent nos correspondants. Nous y trouvâmes le Directeur qui passait ses vacances dans son bâtiment scolaire pour y surveiller des réfections. Là, je fus abondamment renseigné sur l'école yougoslave et j'appris tout ce que l'Etat fait pour la jeunesse.

Bien sûr, l'école y est obligatoire et laïque mais aussi gratuite jus'qu'à l'université comprise. Chaque élève a la possibilité d'apprendre une langue étrangère de son choix, selon les possibilités de l'école. Les élèves peuvent choisir entre 34 activités extra-scolaires allant du jardinage à la construction de modèles réduits en passant par le théâtre, le laboratoire de photos et tous

les sports. Gentiment on me demanda des renseignements sur l'école suisse et j'essayai, tant bien que mal, de faire comprendre la complexité de nos institutions.

On nous conduisit encore dans un collège récent. Nous visitâmes des classes, la salle de gymnastique, la salle de sciences et son matériel ultra-moderne, la bibliothèque des maîtres et celle des élèves, la salle de musique et le jardin scolaire. Tout cela est moderne sans être luxueux, mais extrêmement pratique. Là encore, le Directeur et le comptable étaient à la tâche dans leur bâtiment pour y suivre de près de petites réfections.

J'appris que Belgrade compte 85 groupes scolaires et que, malgré ce nombre impressionnant, on manque de locaux. Les élèves primaires n'ont que 4 heures d'école par jour soit le matin, soit l'après-midi à tour de rôle.

Par contre les maîtres sont astreints à 8 heures par jour.

Pour mettre un terme à nos entretiens, on nous emmena faire un excellent repas yougoslave dans un très bon restaurant.

Avant de quitter la Suisse, je ne pensais pas qu'une petite carte illustrée de Vevey allait mobiliser pour moi, petit régent vaudois, la Croix-Rouge yougoslave, la Croix-Rouge Jeunesse, une interprète, deux Directeurs d'école, une voiture et son chauffeur. Je reste encore confondu devant tant de gentillesse, d'amabilité, de tact. J'ai scellé là-bas des liens d'amitié et j'espère pouvoir me dévouer ici pour ces braves gens qui désirent connaître notre pays, ses institutions, ses écoles.

Merci et au revoir !

Hvala ! Dovidjenja !

Michel Cottier.

GENÈVE

Nos visites d'entreprises

Jeudi 1er octobre 1959,

de 14 h. 30 à 18 heures : SWISSAIR (services administratifs et techniques à Genève-Cornavin et à Cointrin).

Jeudi 15 octobre 1959,

de 9 à 12 heures : L'UNION DE BANQUES SUISSES.

Les participants aux visites précédentes ne manqueront pas de compléter leur information en prenant part à ces visites, qui appartiennent à un secteur économique encore inexploré par l'UIG.

Rappelons qu'elles seront suivies d'un entretien avec le directeur de l'entreprise, le chef du personnel et le responsable de la formation professionnelle.

Le bulletin d'inscription est à retourner jusqu'au samedi 26 septembre dernier délai à Eric Pierrehumbert à Cointrin.

Oui, c'est aujourd'hui le tout dernier moment !

J. E.

Voulez-vous savoir

« A quoi jouent les enfants du monde ? »

L'UIG se propose de vous conduire à Neuchâtel le **jeudi 29 octobre**, afin de visiter la belle exposition organisée par le Musée d'ethnographie.

Des renseignements plus précis vous seront donnés prochainement, mais d'ores et déjà reprenez cette date.

L. Cordier.

UAEE — Sortie d'automne

Votre Comité vous prie de bien vouloir réserver votre **jeudi après-midi 8 octobre**, à notre traditionnelle sortie d'automne. Lisez l'Educateur du 3 octobre, et vous y trouverez tous les détails concernant cette excursion.

C. G.

NEUCHÂTEL

Si...

Si nous pensons que la vie est un leurre, que nous sommes ici-bas par un effet du hasard et qu'en conséquence nous n'avons aucune responsabilité à l'égard de nos semblables, nous nous sommes trompés en prenant la tête d'une classe. Notre profession n'est pas un simple gagne-pain.

Si nous sommes sceptiques sur le but et le sens même de l'existence et que nous considérons toutes les contingences humaines comme des vanités, qu'ainsi en toute logique la souffrance d'autrui nous laisse indifférents, notre rôle d'éducateurs est aussi une vanité.

Si nous sommes certains que toutes les vicissitudes terrestres sont un partage inéluctable et immérité, que nous devons accepter l'épreuve avec cette résignation qui est la forme passive d'une révolte intime, nous serons un éteignoir à toute velléité de joie.

Si nous disons : « Advienne que pourra » et que nous restions froids à tout ce qui peut nous arriver de négatif, à quoi nous opposons le mépris hautain du loup mourant de Vigny, que nous nous fermions à tout élan d'enthousiasme parce que nous jugeons que rien n'en vaut la peine, ayons au moins le bon sens de ne pas nous donner en exemple.

Mais si ce qui est beau, noble et pur est encore capable de nous faire vibrer, si nous avons cette foi solide qui nous insuffle la sérénité et la paix, nous donnerons à notre vie la plénitude de son acception. De tels sentiments ne peuvent procéder que de l'amour qui engendrera le pardon, le support, la compassion, la compréhension. Ce sont là les éléments d'une spiritualité féconde, notre force intérieure. Comme nous nous sentirons alors à notre place à l'école, en mesure d'apporter quelque chose de constructif. Et n'oublions pas que nous ignorons beaucoup des difficultés familiales, des drames parfois dont nos enfants sont les innocentes victimes. Alors, si l'ambiance de la classe peut leur donner chaque jour quelques heures de détente, un rayon de bonheur, nous n'aurons pas fait fausse route.

W. G.

La **Guilde de documentation de la Société pédagogique romande** est toujours à votre disposition.

Demandez ses fiches, ses brochures, ses mots croisés à **M. Louis Morier-Genoud, Veytaux-Montreux.**

JURA BERNOIS

La grande pitié des bibliothèques scolaires

Il existe chez nous des bibliothèques municipales, paroissiales ou autres conçues et administrées de façon rationnelle et moderne. Les locaux sont clairs et avenants, le mobilier pratique et de bon goût, les ouvrages disponibles mis en valeur et placés à disposition directe du public. Or, les bibliothèques scolaires de ces mêmes localités sont presque toujours antiques et vénérables. Les locaux sont insuffisants ; les livres, sales et uniformément tristes, sont distribués — quand ils le sont — selon des habitudes séculaires et médiévales propres à décourager les lecteurs les plus assidus. On ne constate aucune différence de conception dans les constructions récentes. Il semble qu'une conjuration architectes-éducateurs ait juré de placer à la plus mauvaise place et dans l'espace le plus restreint des nouveaux bâtiments les malheureuses bibliothèques. La sclérose de l'éternelle routine semble omnipotente. Ne serait-ce pas surtout parce qu'on aurait perdu jusqu'à la notion même de ce qu'est une bibliothèque ?

Pour une bibliothèque scolaire vivante

Pénétrons, si vous voulez bien m'accompagner, dans l'une de ces fameuses bibliothèques scolaires, à l'heure hebdomadaire de la curée. Après avoir joué des coudes parmi un groupe d'élèves se bousculant sur le seuil, vous apercevez une petite salle en forme de boyau, mal éclairée parfois, dont les parois sont couvertes d'armoires uniformes. Au fond de la salle, registre sous les yeux, se tient le cerbère des lieux, en l'occurrence un maître. A tour de rôle, chaque élève passe devant lui, décline ses noms et qualités, et reçoit le livre qu'il aura préalablement choisi il y a six mois sur une liste affichée en classe. L'élève n'a aucun contact direct avec la bibliothèque. Pensez donc, et les risques de vol ou de perte ?

Une leçon : la librairie de Montaigne

Si quelqu'un est encore persuadé de la vérité de l'adage proclamant la marche constante du progrès, je l'invite à visiter en pensée avec moi la librairie située dans la tourelle du château du seigneur de Montaigne, et à la comparer ensuite avec les bibliothèques scolaires de quelques-unes de nos écoles les plus modernes.

Outre la situation de la librairie, qui permettait à son propriétaire d'embrasser d'un coup d'œil ses propriétés et celles de ses amis, outre les rayonnages circulaires supportant les meilleurs ouvrages qu'il était alors possible de se procurer, Montaigne avait encore groupé dans ce milieu de travail des parchemins de toutes origines, des cartes et mappemondes ainsi que des instruments de mensurations. Le coffrage du plafond rappelait ses devises favorites. C'était un lieu d'étude, et pourtant un lieu vivant, muni des instruments de travail les plus modernes, et construit cependant selon une mesure humaine.

Une bibliothèque scolaire conçue selon les données énumérées atteindrait au moins les dimensions d'une salle de classe normale. De fait, elle devrait être passablement plus grande. Les murs seraient couverts de rayonnages sur lesquels seraient groupés selon un ordre de classification élémentaire les livres par degrés d'âge et d'intérêt. On y trouverait également les ouvrages de culture générale, de lectures en commun, les dictionnaires, les ouvrages en langues étrangères, les fichiers de documentation.

Tous les moyens audio-visuels — télévision, radio,

électrophones, enregistreurs, appareils de cinéma et de projection figureraient bien entendu dans ce local. On y trouverait aussi une installation semi-mobile permettant l'exposition de centres d'intérêt. De grands panneaux d'affichage, des vitrines placées aux endroits stratégiques mettraient en valeur des affiches, des chartes, des dioramas, des objets de valeur. Le mobilier, conçu à la taille des élèves, permettrait d'asseoir une classe entière. Un coin de la bibliothèque serait aménagé de façon à rappeler à l'enfant l'atmosphère familiale et créerait le lien nécessaire de transition entre la maison et l'école. On y verrait très bien un canapé, quelques fauteuils confortables, voire une cheminée. J'allais oublier de mentionner enfin les journaux, revues illustrées et hebdomadaires les plus connus jonchant les tables.

Un tel milieu fréquenté par des classes entières ou individuellement par des élèves placés sous surveillance discrète deviendrait bien vite le centre d'un établissement scolaire. Il serait animé du matin au soir et formerait un milieu réel de culture vivante.

De quelques expériences

De peur de me faire taxer d'utopiste, je me permets de faire état de quelques expériences récentes en matière de bibliothèque scolaire.

J'ai reçu il y a deux ans une bibliothèque destinée à deux classes du degré moyen. Bibliothèque classique de quelque deux cents volumes enfermés dans une armoire, chaque livre recouvert d'un épais papier de couleur grise, numérotés selon l'ordre d'achat, accompagnés d'une liste jaunie et écornée. Du côté élèves, aucun enthousiasme. Quelques clients chaque semaine, presque toujours les mêmes. Les autres avaient organisé par contre une bibliothèque circulante doublée d'une bourse de « Tintin » et de « Mickey » fonctionnant de façon admirable à chaque récréation.

De guerre lasse, je fis transférer les deux cents volumes en classe, et demandai à chaque élève d'examiner brièvement cinq ou six livres, et de les placer ensuite dans l'une des catégories suivantes : — Jungle et Far West — Grand Nord — Moyen âge — Contes roses — Aventure — Jules Verne — Bâbord-Tribord — Contes et Légendes. Chaque livre reçut ensuite une pastille de couleur ainsi qu'une nouvelle numérotation. Les élèves furent autorisés à choisir eux-mêmes leurs livres, sous surveillance bien entendu. Du coup, la « location » de mes livres partit en flèche alors que la bourse « Tintin » diminuait d'autant son activité. Un premier pas dans la bonne voie semblait réalisé.

Le prochain me fit acheter des rouleaux de plastique auto-adhésif et recouvrir de cette manière chaque nouvel achat. Au bout de deux ans, une centaine de volumes furent ainsi recouverts. Les couvertures originales suggérant le sujet du livre par le dessin et la couleur au travers de la pellicule plastique firent l'effet d'un aimant sur mes élèves. Le taux de « location » des livres encore recouverts d'une couverture opaque uniforme tomba à 10 %, alors que le 90 % des livres recouverts de matière plastique transparente étaient constamment en lecture. Les listes, toujours présentes, furent de plus en plus rarement consultées. Leur suppression passerait inaperçue, puisque chaque élève choisit lui-même ses livres. Est-il besoin de le dire ? Ma bibliothèque n'a enregistré aucun vol ni aucune perte...

Dans n'importe quelle classe et dans n'importe quelle école, il est possible de transformer à peu de frais les nécropoles que sont devenues nos bibliothèques scolaires en milieu de culture vivante. Pourquoi ne vous mettriez-vous pas immédiatement au travail ? B. W.

Partie pédagogique

LA RYTHMIQUE, MÉTHODE JAKUES-DALCROZE
DANS L'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

*Causerie faite à la réunion de travail de l'Union suisse
des professeurs de rythmique,
à Macolin, les 28 février et 1er mars 1959*

L'enseignement général comprend l'instruction et l'éducation ; s'il est vrai qu'une instruction bien comprise a une réelle valeur éducatrice, elle reste cependant pour beaucoup d'auteurs, « limitée à pourvoir l'esprit de certaines connaissances non indispensables à l'homme », tandis que l'éducation, elle, est destinée à développer, à élever, à affermir les facultés de l'être humain.

M. Jaques-Dalcroze, ayant déclaré à maintes reprises, que le but de la rythmique est de mettre ses adeptes à même de dire à la fin de leurs études, non pas « je sais » mais bien « j'éprouve », c'est donc bien d'une méthode d'éducation qu'il s'agit lorsque l'on parle de rythmique dalcrozienne, car il faut le dire et le redire sans cesse, comme il y a fagots et fagots, il y a rythmique et rythmique. Il ne suffit pas d'accompagner des mouvements à 3 ou 4 temps avec une musique à 3 ou 4 temps ou d'esquisser quelques pas de danse avec accompagnement de disques pour faire de la rythmique dalcrozienne. On utilise seulement la métrique musicale comme le fait la fanfare qui règle le pas d'un cortège. La rythmique, elle, allie toute la musique aux mouvements et aux évolutions corporels.

Dans toute éducation, il faut étudier :

1. L'objet véritable de cette éducation.
2. Les moyens qu'elle devra employer.
3. L'efficacité qu'elle pourra avoir.

Larousse définit ainsi l'objet de toute éducation : le développement des facultés physiques, morales et intellectuelles.

Platon voulait que l'éducation donnât au corps et à l'âme toute la beauté et toute la perfection dont ils sont susceptibles.

Stuart Mill voyait dans l'éducation tout ce que nous faisons par nous-mêmes et ce que les autres font pour nous en vue de nous rapprocher de la perfection de notre nature.

James Mill demande à l'éducation de faire de l'individu un instrument de bonheur pour lui et pour les autres.

Maritain a écrit dans son traité de « L'Éducation à la croisée des chemins » : la tâche principale de l'éducation est avant tout de former l'homme ou plutôt de guider le développement dynamique par lequel l'homme se forme lui-même à être un homme.

En résumé, l'éducation est l'ensemble des efforts réfléchis par lesquels on aide la nature dans le développement des facultés physiques, intellectuelles et morales de l'homme en vue de sa perfection, de son bonheur et de sa destination sociale et religieuse.

L'éducation doit être tout d'abord générale ; l'éducation spécialisée artistique, sociale, professionnelle, etc., s'ajoute à la première, s'appuyant sur elle sans l'affaiblir.

Il faut fortifier les volontés en les amenant à vouloir par elles-mêmes, avec la conscience réfléchie de

ce qu'elles doivent vouloir et l'esprit tenace de le réaliser.

La nature humaine est complexe et difficile à connaître ; l'enfant comme l'adolescent découvrent petit à petit et souvent au hasard des circonstances et par des expériences douloureuses leurs possibilités, leurs résistances, leurs tendances mais, sans aide, ils ne les connaissent que partiellement et n'en peuvent prévoir les conséquences et les influences lointaines.

L'un des buts essentiels de la pédagogie moderne est d'aider l'enfant à découvrir sa personnalité, à l'épanouir et de lui offrir simultanément des langages divers, tous appropriés à sa nature d'enfant. Entre ces différents langages, il pourra choisir suivant ses besoins, suivant la fantaisie de l'heure ou la sollicitation de ses dons personnels.

Cette conception de l'éducation entraîne évidemment la disparition du type d'élève jugé bon ou mauvais, intelligent ou borné, docile ou indiscipliné suivant sa bonne volonté et sa facilité à absorber un programme d'étude établi en vue de l'acquisition d'éléments pratiques et utilitaires, indispensables à la vie et à l'avancement professionnel et social du citoyen moyen.

Un enfant rebelle à l'étude des langues ou des mathématiques peut fort bien trouver dans les branches dites secondaires — musique, dessin, gymnastique ou rythmique — le levier de son enthousiasme et de son épanouissement.

M. Jaques-Dalcroze était professeur de musique au Conservatoire de Genève. En cherchant à vaincre par la marche et le mouvement corporel les difficultés musicales éprouvées par ses élèves, M. Jaques découvrit la correspondance des déficiences rythmiques musicales et des déficiences rythmiques corporelles.

Pourquoi certains élèves avaient-ils tant de peine à adapter leurs mouvements corporels à des rythmes précis ?

Pourquoi ne pouvaient-ils pas aisément à la fois les concevoir par leur intelligence et les réaliser avec leur corps ?

Pourquoi, arrivés par un effort d'attention et de volonté, à les réaliser, ne pouvaient-ils pas en changer facilement au commandement ?

Pourquoi ne pouvaient-ils pas garder avec calme et régularité un mouvement donné ?

Pourquoi se troublent-ils devant la difficulté au lieu de garder le sang-froid qui leur permettrait de la vaincre ?

Manquaient-ils d'attention ?

Ne savaient-ils pas distinguer les rythmes musicaux ?

Leur système nerveux était-il mal équilibré ?

Ernest Ansermet confirmait les observations faites par M. Jaques, dans un article intitulé : « Qu'est-ce que la rythmique ? » en 1924.

Soit impéritie native, soit laisser-aller ou mauvaises habitudes, nos muscles ne jouent pas avec la facilité

et l'indépendance désirables ; ils demeurent embarrassés et inhabiles ; notre gauche n'a pas l'agilité de notre droite, nous sommes esclaves de la loi d'inertie ; nos membres mettent autant de temps à s'arrêter quand ils sont en mouvement qu'à se mettre en mouvement quand ils sont au repos.

Ils savent mal exécuter à la fois des mouvements contradictoires ; ils se gênent mutuellement et sont antagonistes.

Il faut détruire ces antagonismes de nos muscles, désentraver nos gestes pour qu'ils soient, de notre pensée, les serviteurs parfaits. Ils doivent en être encore les serviteurs spontanés pour qu'au commandement du cerveau le geste obéisse sans retard. Alors seulement nous atteignons le calme, l'assurance et la maîtrise et notre sens rythmique peut s'abandonner librement à ses impressions et à ses velléités créatrices.

M. Jaques, conscient de l'absence d'éducation rationnelle de notre sens rythmique, créa peu à peu ce qu'on appelait au début la gymnastique rythmique, puis devant la confusion naissant du mot gymnastique, la rythmique ou la méthode Jaques-Dalcroze, c'est-à-dire une éducation inédite du sens rythmique, définie aussi par une de nos collègues « La musique en mouvement ».

Rythme musical et mouvement corporel étroitement unis, travaillant l'un avec l'autre, l'un par l'autre, l'un à l'autre alternativement soumis, l'un inspirant l'autre, gardant chacun leurs limites et leur personnalité et leurs vies propres, devinrent les éducateurs de notre sens rythmique personnel, éducation pour et par le rythme, proclame son créateur.

Mais entendons-nous bien ; lorsque nous parlons de rythme musical enrichissant le mouvement corporel, il s'agit du rythme musical complet, c'est-à-dire habillé de sa mélodie, de ses harmonies, de ses accents expressifs, de ses nuances, de ses couleurs, de sa vie émotionnelle et non pas du rythme nu, frappé sur un tambourin ou compté à haute voix.

La notion de rythme, dit Mattis Lussy, est un besoin de l'esprit, besoin complémentaire des notions de l'espace et du temps.

Le rythme est l'ordre et la proportion dans l'espace et dans le temps, déclare Vincent d'Indy.

Pour Dom Moqueresu, il n'existe qu'une seule rythmique générale dont les lois établies sur la nature humaine se retrouvent nécessairement dans toutes les créations artistiques, musicales ou littéraires de tous les peuples et dans tous les temps.

Du point de vue psychologique, les recherches du Dr Forel l'ont amené à déclarer que la conscience ou la subconscience de la répétition à intervalles plus ou moins réguliers de certains groupes de perceptions donne naissance à notre notion du rythme.

Par cette alliance constante du rythme musical et du rythme corporel, l'enfant devient par son corps l'instrument du rythme.

L'action rythmique prend son point de départ sur le mouvement corporel, présenté sous une forme vivante, globale et expressive.

Puis les mouvements soumis à la musique sont analysés et transcrits dans le rythme musical mais seulement lorsqu'ils sont parfaitement assimilés.

De ce fait, les éléments rythmiques musicaux sont acquis dans l'ordre progressif des difficultés corporelles, ordre qui bouscule quelque peu les tableaux classiques des valeurs de notes et des faits musicaux présentés dans les traités de solfège et de théorie de la musique.

La rythmique exerce sur la musique une discipline du sens rythmique musculaire, elle habitue l'élève à se connaître lui-même dans ses réactions, ses antagonismes, ses résistances, ses élans, son déséquilibre nerveux, à prendre conscience du jeu intime de son être sensible comme instrument du rythme.

Par voie de conséquence, elle éduque l'oreille et la sensibilité qu'elle sollicite sans cesse par la musique régulatrice ou incitatrice du mouvement ; elle prépare ainsi l'enfant à être plus attentif à ce que le poète appelle « le chant du monde et de l'humanité », à être plus sensible à la beauté, œuvre de la nature ou œuvre des hommes, enfin elle enrichit son pouvoir d'expression, c'est-à-dire son pouvoir de connaître les autres hommes, de se faire connaître d'eux et de communier plus fraternellement avec tous les êtres.

Le premier langage émotionnel est, avec le cri, le geste et le mouvement ; par le jeu libre, le jeu mimé, la danse, les évolutions collectives, l'enfant, comme les peuples jeunes, libère ses forces et traduit sa joie de vivre, les élans et les émois de son cœur enthousiaste.

De langage spontané et vivant, l'éducation rythmique enrichit les moyens techniques, accroît l'aisance et la beauté ; elle vise à faire du corps le docile instrument d'interprétation du rythme et de l'émotion musicale, ordonnant nos moyens d'expression et nos mouvements dans l'espace, elle apporte en nous un élément de beauté.

La rythmique, utilisant le corps dans ses mouvements et ses évolutions comme instrument du rythme, s'apparente à la culture corporelle et à la danse.

Mais elle n'est pas la culture physique ou la gymnastique.

Elle n'est pas non plus la danse.

Elle ne saurait remplacer ni l'une ni l'autre.

Elle leur apporte à toutes deux un sens rythmique éduqué, une expérience corporelle de la musique qui n'est pas à dédaigner puisque danse et culture physique ont parfois recours à l'accompagnement musical de préliminaires, de ballets ou de marches.

Elle leur apporte une éducation de base et attend d'eux une éducation spécialisée.

Par contre, la rythmique est heureuse de pouvoir bénéficier dans ses élèves d'une bonne tenue, d'un entraînement corporel, d'une joie du mouvement obtenus par la pratique de la gymnastique, du sport ou de la danse à condition que ces enseignements ne soient pas donnés dans un sens étroit et exclusif.

Par l'obligation de se soumettre à la musique, de reconnaître, d'analyser, de transcrire, de réaliser des rythmes musicaux, la rythmique s'apparente au solfège, à la théorie et à la grammaire de la musique.

Elle n'est pas le solfège.

Elle n'est pas une grammaire de la musique.

Elle ne saurait remplacer l'étude systématique du solfège et de la théorie musicale.

Elle apporte au solfège un sens rythmique éduqué, une conscience corporelle du rythme musical, une sensibilité enrichie, un plaisir de la musique, une oreille éveillée.

Par contre, la rythmique est heureuse de pouvoir trouver chez ses élèves une éducation musicale acquise dans le milieu familial où l'on aime et pratique la musique, une certaine connaissance élémentaire de la grammaire musicale acquise parallèlement à l'école. Nous en avons fait l'expérience en enseignant simultanément dans divers cantons romands où l'école n'enseigne le chant que par audition et dans ceux

où la leçon de chant comporte solfège, déchiffrement et théorie musicale.

Cette parenté de la rythmique avec la gymnastique, la danse et le solfège, disciplines traitées bien souvent en parentes pauvres dans les programmes scolaires et par le corps enseignant, aurait dû, semble-t-il, lui valoir un brin de considération et de sympathie des milieux artistiques, musicaux, chorégraphiques, gymniques et surtout pédagogiques.

Malheureusement, elle est trop souvent considérée comme une intruse — et peut-être y a-t-il aussi de sa faute — une intruse qu'on juge sans vouloir l'entendre, sans vouloir faire l'effort de la comprendre, considérée ici comme une surcharge d'un programme d'étude déjà lourd, là comme un enseignement superflu voire même nocif, comme un élément de dissipation dans des études que l'on veut sérieuses et rentables, ailleurs comme une simple occupation de loisir pour enfants de familles riches.

Je le répète et on ne le répètera jamais assez, la rythmique n'est pas la culture physique, elle n'est pas la gymnastique, elle n'est pas la danse, elle n'est pas le solfège, elle n'est pas non plus la panacée ou l'orviétan qui guérit tous les maux, elle ne corrigera pas toutes les imperfections de la nature humaine, elle se présente tout simplement comme une éducation de base.

Les progrès de l'éducation du sens rythmique, comme du reste de toute éducation, sont lents à réaliser puisqu'il s'agit non pas de déposer un vernis plus ou moins épais sur notre nature mais de corriger et de perfectionner cette nature.

Ces progrès sont moins spectaculaires parce que plus intimes que ceux de la gymnastique, de la danse, du solfège ou de la pratique d'un sport ou d'un instrument de musique.

« Nous allons de l'intérieur au dehors », dit quelque part M. Jaques ; l'élève lui-même sera le premier à sentir et à apprécier les changements qui s'opèrent en lui et cela bien avant que les spectateurs ou le professeur lui-même soient en état de se prononcer.

Mme Compagnon, de Paris, professeur de la méthode, définit ainsi, dans les cahiers de pédagogie moderne, les exercices fondamentaux de la rythmique dalcroziennne :

1. Exercices qui cultivent l'attention tout particulièrement.
2. Préparation et culture du corps.
3. Exercices de réaction rapide et de maîtrise de soi.
4. Culture de l'oreille et préparation à la musique.
5. Exercices d'ensemble, appréciation de l'espace et discipline de groupes.
6. Exercices d'expressions individuelles spontanées musicales et plastiques.

J'ajoute : application pratique de l'éducation du sens rythmique à la préparation de chorégraphies, de rondes, de jeux et chansons mimés, de danses populaires, et, de mises en scène musicales et dramatiques, mimes et figurations de masses.

Comme il est naturel de passer de l'exercice à ses applications, de l'entraînement physique au jeu sportif, de la technique à l'expression, de l'étude d'un instrument à l'interprétation d'une œuvre, il faut aussi appliquer notre sens rythmique éduqué et libéré à des réalisations musico-corporelles artistiques.

Mais revenons à des questions pédagogiques pratiques.

A quel âge, un enfant peut-il commencer à recevoir avec profit l'enseignement de la rythmique ?

Le plus tôt possible, vers 4 ou 5 ans, à l'âge où il commence à désirer la compagnie de petits camarades, où il accepte de quitter pour un moment la protection de sa maman, à cet âge où l'imagination est fraîche et vive, la réaction spontanée et franche, la curiosité éveillée, les yeux et les oreilles à la découverte du monde.

Mais l'enseignement peut et doit se poursuivre longtemps pour produire tous ses effets, le temps qu'il faut pour vaincre nos résistances personnelles. On l'a fort bien compris dans les écoles publiques de la ville de Sion où la rythmique dalcroziennne est enseignée actuellement dans toutes les classes de fillettes, de l'école enfantine (5 ans) jusque dans les classes secondaires, école de commerce et école ménagère (17 ans). Le Valais nous a proposé là l'expérience la plus passionnante qui puisse se faire dans le domaine de l'enseignement de la rythmique.

L'enseignement tel qu'il est donné actuellement dans les écoles publiques, à Genève, en 4^e et 5^e classes (9 et 10 ans) ne peut pas donner de résultats concluants.

~

La rythmique est-elle accueillie avec le même entraînement par les fillettes et les garçons ?

Certes non.

Déjà dans les jardins d'enfants, les garçons réagissent différemment que les fillettes.

Les fillettes sont plus sensibles à l'élément émotif de la musique, aux mouvements harmonieux, aux pas de danse ; la musique semble apporter aux garçons un élément d'excitation difficile à ordonner et qui provoque une exubérance corporelle qui ne se satisfait que dans des exercices violents.

Les garçons réagissent au rythme, les fillettes à l'élément mélodique ; les garçons désirent masquer leurs sentiments mais faire parade de leur adresse ou de leurs forces physiques.

Les fillettes extériorisent plus facilement leurs sentiments et semblent moins portées à la compétition, du moins dans ce domaine. Les garçons redoutent avant tout de paraître efféminés ; le geste harmonieux au lieu d'être violent, la sensibilité artistique au lieu de l'endurance physique, la danse et la musique au lieu du sport, l'opinion publique mal informée, leur font considérer la rythmique comme réservée « aux filles » et « aux mazettes ».

Il est tout à fait indispensable que la leçon de rythmique proposée aux garçons se différencie de celle des fillettes au fur et à mesure que s'affirment les caractères masculins des enfants.

Je pense même que l'enseignement de la rythmique, sauf cas exceptionnels, n'est pas le fait d'un professeur-dame ou demoiselle ; il doit être réservé à un homme énergique.

La rythmique s'adresse-t-elle à tous les enfants ou seulement à une sélection de bien doués musicalement et physiquement ?

La rythmique étant éducation de base de notre sens rythmique doit être accessible à tous les enfants, et les expériences faites avec des enfants déficients, sourds et muets, anormaux, retardés, caractériels sont concluantes ; la joie qu'elle leur a apportée, les progrès réalisés nous sont une preuve que la rythmique est pour tous.

Comment ce nouvel enseignement, car ce n'est pas seulement un nouveau procédé ou une nouvelle méthode d'un enseignement déjà existant et accepté, est-il reçu par les élèves, par le corps enseignant et par les parents ?

L'accueil des enfants dépend en grande partie de celui des parents et plus encore par celui des maîtres et maîtresses.

Il en est de même et il en a toujours été de même à l'égard de toutes réformes de l'enseignement, à toutes innovations pédagogiques ; n'a-t-on pas dit que l'école est toujours en retard sur la vie ?

Il est du reste naturel que le maître de classe s'effraie d'une surcharge de son programme, souvent difficile ou impossible à réaliser dans le temps donné.

Il est humain que les maîtres spécialisés redoutent la concurrence d'un enseignement qui, au premier abord, semble se confondre et faire double emploi avec le leur.

Il est non moins naturel que les parents s'inquiètent de l'introduction d'un nouvel enseignement, pour eux sans utilité immédiate dans la vie.

Il est donc indispensable d'informer avec soin élèves, parents et pédagogues de tous grades de l'objet de ce nouvel enseignement, des moyens qu'il utilisera et des résultats qu'on peut en espérer s'il est donné dans des conditions satisfaisantes d'intérêt et de compréhension.

Pour justifier la valeur et la nécessité d'un enseignement de la rythmique, il faut tout d'abord donner à chacun l'occasion de prendre conscience des arhythmies, des résistances nerveuses, des déficiences des élèves.

Et pour cela, rien ne vaut la mise en œuvre d'une ronde ou d'un spectacle scolaire ou d'un festival dont la chorégraphie doit faire vivre une partition musicale ou un texte poétique.

La surprise sera grande des moniteurs, répétiteurs et organisateurs, en voyant l'extrême difficulté des acteurs à « suivre » la musique, à aller en musique, à écouter la musique, à la vivre et à en donner une réalisation expressive, et cela en dépit de la préparation habituelle de gymnastique ou la pratique sportive ou les connaissances musicales moyennes.

Chacun comprendra alors la nécessité d'une préparation spéciale qui n'est autre que l'éducation du sens rythmique.

Il serait injuste de ne pas reconnaître que le jeu sportif qui ne met pas la compétition au premier plan de ses préoccupations, l'orientation nouvelle de la pédagogie, l'enseignement moderne de la gymnastique, la vie en plein air et la formation musicale des jeunes nous font entrevoir un avenir prospère pour la rythmique dalcroziennne et une amicale collaboration entre la gymnastique, la musique, la danse et la rythmique.

En terminant, je voudrais vous confier l'appréciation de l'ex-directeur de l'Ecole Normale des jeunes gens de Fribourg, actuellement inspecteur scolaire cantonal et pédagogue remarquable, qui a su dès l'abord situer l'enseignement de la rythmique dans l'enseignement général.

L'enseignement de la rythmique à l'Ecole Normale de Fribourg

Depuis dix ans, un cours de rythmique est donné, chaque semaine, aux élèves de l'Ecole Normale par M. Jo Baeriswyl, disciple de Jaques-Dalcroze, professeur à Genève.

Le simple fait que l'expérience entreprise, lors du transfert de l'Ecole Normale d'Hauterive à Fribourg, non seulement a duré, mais s'est transformé en un cours régulier, inscrit au programme des études, prouve par lui-même le succès de cette expérience et l'importance que nous attachons à cette forme d'ex-

pression basée sur le rythme, la musique, la gymnastique, et qui vise à donner aux enfants et aux jeunes gens une parfaite coordination entre leurs facultés physiques et mentales qui se traduit par une harmonieuse maîtrise de tous les mouvements corporels.

D'ailleurs, nous croyons être par là à l'unisson de notre temps : dans les milieux pédagogiques modernes, on préconise de plus en plus l'emploi de la rythmique pour mieux développer les capacités physiques et morales des enfants et pour mieux connaître leurs qualités et leurs défauts, dès l'âge le plus tendre, en particulier dès l'entrée à l'école enfantine.

Il m'est difficile d'exprimer en quelques mots les inappréciables avantages que nous a procurés le cours de rythmique ; j'en citerai cependant quelques-uns :

La séance du vendredi soir est un moment de grande joie, de travail et de détente. Elle contribue à donner aux élèves un comportement plus aisé, une plus grande assurance dans leurs gestes et mouvements. Elle les prépare de façon très directe à l'activité de metteur en scène que beaucoup doivent improviser dès leur installation comme instituteurs dans les villages et les paroisses. Elle permet de présenter, chaque été, à l'occasion de la clôture de l'année scolaire, un programme choisi de chansons mimées, de danses populaires et de démonstrations diverses. Grâce aux résultats obtenus, nos étudiants ont été demandés maintes fois pour agrémenter diverses manifestations extérieures à l'Ecole Normale : réunions de la Société d'éducation, concert de la Société de chant de la ville de Fribourg et d'autres groupements, fête fédérale de musique, et j'en passe. L'intérêt des leçons reçues devient alors évident.

En outre, le cours de rythmique complète utilement les études musicales de nos étudiants, en leur donnant de façon plus intime le sens du rythme, et en leur montrant quelles sont les connaissances musicales indispensables à qui veut enseigner la rythmique.

Il n'y a pas de doute, enfin, que le cours de rythmique tel que le conçoit M. Jo Baeriswyl amène les jeunes gens à une connaissance plus profonde du pays, de son folklore, de ses danses populaires. De ce fait, il contribue plus que bien d'autres branches du programme à donner aux jeunes l'amour de leur pays et de son expression artistique propre.

Voilà, très brièvement, quelques raisons pour lesquelles nous souhaitons que le cours de rythmique continue d'être donné toujours dans notre Ecole Normale.

Le directeur de l'E. N. de Fribourg :
Gérard Pflug.

Jo Baeriswyl
prof. de rythmique
membre du Collège de
l'Institut Jaques-Dalcroze.

BIBLIOGRAPHIE

BÊTES ET PLANTES AU FIL DES SAISONS

Etudes et enquêtes,
par Maurice Saunier, éditions Bourrelier, Paris

Le jeune enfant a un intérêt spontané pour les bêtes et les plantes qu'il rencontre dans la nature ; il en apporte à l'école, quêtant des renseignements, des précisions qu'il n'obtient pas toujours et la vocation de naturaliste qui sommeillait en lui s'amenuise faute d'aliments. Cet ouvrage fournit au maître l'exacte documentation nécessaire.

PROBLÈMES POUR ÉLÈVES AVANCÉS DE 10 - 11 ANS

1. Un train direct part de Brigue pour Genève en faisant 50 km-h. Un autre direct part de Genève pour Brigue à la vitesse de 40 km-h. De Genève à Brigue la distance est de 207 km. A quelle distance de Genève et de Brigue ces deux trains se rencontreront-ils ?
2. Deux cyclistes se rendent à Bâle. Ils partent en même temps, le 1er d'Yverdon à la vitesse de 25 km-h. et le 2e de Neuchâtel à la vitesse de 20 km-h. A quelle distance de Bâle le 1er rattrapera-t-il le 2e ? (Yverdon - Neuchâtel, 40 km ; Neuchâtel - Bâle, 125 km.)
3. Un cycliste qui parcourt 24 km-h. part de Payerne à 10 heures. Un de ses amis qui, en vélomoteur, parcourt 32 km-h., se propose de le rejoindre en partant de Payerne à midi. Quand y parviendra-t-il et à quelle distance de Payerne ?
4. Jean-Claude met 50 min. pour se rendre au lac. S'il faisait 20 mètres de plus par minute, il arriverait 10 minutes plus tôt. Quelle est la longueur du trajet qu'il doit parcourir ?
5. Pour aller à la laiterie, Jeanne a compté qu'elle faisait 60 mètres à la minute. Pour mettre 5 min. de moins, il faut qu'elle fasse 80 mètres à la minute. A quelle distance de la laiterie habite-t-elle ?

1. Deux cageots de fruits ont le même poids et valent au total 53 fr. Le kilo du 1er cageot coûte 1,40 fr. et celui du 2e 1,25 fr. Que vaut chaque cageot ?
2. Une somme de 60 francs est composée d'un nombre égal de pièces de 50 ct., de 20 ct. et de 5 ct. Combien y a-t-il de pièces de chaque sorte ? ct., les autres de 25 ct. Combien peut-il en acheter de chaque espèce ?
3. Mon épicier m'a fourni 35 kg de sucre et 42 kg d'huile pour le prix total de 144,90 fr. Le prix du kg d'huile est le triple du prix du kg de sucre. Combien coûte le kg de chacune de ces marchandises ?
4. Deux sacs de café ont le même poids, mais sont de qualités différentes. 9 kg du 1er sac ont la même valeur que 13 kg du 2e et ces 22 kg valent 245,70 fr. Quel est le prix de chaque sac ?
5. On m'a vendu 25 litres de sirop pour 168 fr., mais je me suis aperçu après coup que le litre utilisé pour les mesurer ne contenait que 95 cl. Combien le marchand devra-t-il me rendre ?

PROBLÈMES POUR ÉLÈVES AVANCÉS DE 10 A 12 ANS

1. Deux camions ont la même charge. On enlève 2450 kg à l'un, il lui reste alors une charge dont le poids est égal au tiers du poids de la charge de l'autre. Combien pesait la charge de chaque camion ?
 2. D'un nombre donné on retranche 462. Le résultat obtenu n'est que le tiers de celui qu'on obtiendrait en ajoutant 174 à ce nombre donné. Quel est celui-ci ?
 3. Pierre a reçu 6 fr. pour acheter à la poste 30 timbres, les uns de 10 cent., les autres de 25 cent. Combien peut-il en acheter de chaque espèce avec les 6 francs ?
 4. Deux garçons ont cueilli ensemble 36 pêches. Le nombre de pêches cueillies par le premier surpasse de 12 le nombre de pêches cueillies par le deuxième. Combien chacun a-t-il cueilli de pêches ?
 5. Un ballon tombe d'une hauteur de 36 mètres. Chaque fois qu'il rebondit, il perd un tiers de la hauteur d'où il retombe. Quelle hauteur atteindra-t-il au 3e bond ?
-
1. Partager 96 fr. entre 2 personnes de manière que la part de l'une soit le quart de la part de l'autre.
 2. Partager 192 fr. entre 2 personnes de manière que l'une reçoive 7 fois plus que l'autre.
 3. Un propriétaire possédait un champ ; il a acheté un pré voisin qui a alors quadruplé la surface de sa propriété, puis il a revendu 4250 m² et il lui est resté 24 375 m². Quelle était la surface de sa propriété primitive ?
 4. Si j'enlève 34 entiers d'un nombre, le quintuple du résultat est 675. Quel est ce nombre ?
 5. Quand on additionne 174 au tiers d'un nombre, le sixième de la somme est 896. Quel est ce nombre ?

DE LA LEÇON DE CHOSES A LA COMPOSITION

10 centres d'étude — Degré supérieur primaire

INTRODUCTION

Il m'est agréable de présenter aux instituteurs de Suisse romande l'ensemble des fiches réalisées par M. Maurice Nicoulin, dont les ouvrages didactiques sont déjà appréciés chez nous.

Le titre même que portent ces fiches : « De la leçon de choses à la composition » souligne clairement les intentions de l'auteur.

L'expression écrite reste le but ultime de l'école élémentaire. Deux voies s'offrent pour nous y conduire : l'observation des choses ou l'étude fouillée des auteurs.

La première me séduit : elle répond (Comenius le notait déjà) à cette correspondance constante du signe et de la chose signifiée ; elle répond au principe d'activité régulier de nos cinq sens. Mais elle offre un danger, celui de laisser les enfants dans leur univers verbal, complété par celui du maître.

La deuxième a le mérite d'enrichir les élèves des grands modèles de la littérature, de leur apporter quantité de vocables et de tournures car, qu'on le déplore ou non, l'imitation demeure le ressort du perfectionnement en langue maternelle. Mais cette méthode a le tort d'être froide, verbale et scolaire.

Le mérite de M. Nicoulin, dans sa contribution didactique, est d'allier harmonieusement ces deux méthodologies, de partir de la chose mais de recourir au texte.

Je suis persuadé que l'« outil » qu'il présente sera utile au corps enseignant.

Et je me permets, à l'endroit de ce dernier, un petit conseil pédagogique : entre la chose et la représentation, l'image de la chose, choisir la chose.

Ad. Ischer

Directeur des études pédagogiques
à l'Ecole normale de Neuchâtel.

Présentation

Créer un climat favorable à la composition, tel était notre but en élaborant ces dix centres d'étude. C'est parce que nos élèves y ont pris un vif intérêt et pour rendre service à nos collègues que nous les présentons dans notre revue pédagogique.

Nous avons choisi la zoologie, mais la botanique se prête aussi bien à un travail semblable.

Chaque centre d'étude — sous forme de fiches — représente le programme d'une semaine et comprend :

1. **Leçon de choses** (monographie). — **Observations dirigées** chaque fois que c'est possible. Les élèves apportent des documents (photos, illustrés, animaux naturalisés). Les tableaux scolaires et le film complètent la brève monographie. Nous laissons parfois au maître le soin de parler des espèces voisines (cygne, lézard, hirondelle, grenouille).
2. **Lecture**. — C'est un texte littéraire destiné au vocabulaire oral, à la recherche des idées et des images, au compte rendu oral ou écrit.
3. **Exercices** (oraux et écrits). — Ils se rapportent à la rubrique précédente.
4. **Dictées**. — Elles doivent être **préparées**. Un choix s'impose d'après l'âge et la capacité des élèves. Vocabulaire écrit et grammaire.
5. **Récitation**. — Texte joué.
6. **Dessin**. — Les documents fournis par les élèves (voir

ci-dessus 1°), les tableaux scolaires, les magnifiques planches de Paul Robert, les films sont autant d'éléments suggestifs, en plus du dessin d'après nature.

7. **Composition**. — C'est la somme de tout le travail précédent. Les élèves apprécient beaucoup le sujet suivant qui cadre parfaitement avec notre travail : **Un animal raconte sa vie** (sa naissance, ce dont il est témoin...). Le compte rendu est un des meilleurs exercices de préparation à la composition. « Le véritable exercice d'assouplissement de l'expression et de préparation à la rédaction consiste à habituer l'enfant à résumer en quelques lignes un texte qu'il a sous les yeux. » (Instructions officielles françaises)

De plus, les élèves racontent à leurs camarades des histoires (anecdotes, contes, légendes) qu'ils ont trouvées (voir par exemple **l'écureuil et le renard**).

Maurice Nicoulin.

Documentation

Les **monographies** du renard, de l'alouette et du pic sont en partie ou totalité tirées des « Leçons élémentaires de sciences naturelles », par Jaccard et Henchoz, les autres le sont de divers ouvrages scientifiques, en particulier de la collection de poche « Les beautés de la nature ».

Les **films** signalés à la suite des monographies s'obtiennent aussi à la Centrale du film scolaire, Berne.

Sujets

- I. — La marmotte
- II. — L'écureuil
- III. — Le renard
- IV. — La cigogne
- V. — Le cygne
- VI. — L'hirondelle
- VII. — L'alouette
- VIII. — Le pic
- IX. — Le lézard
- X. — La grenouille

LA MARMOTTE

1. LEÇON DE CHOSES

La marmotte (monographie)

CARACTÈRES GÉNÉRAUX

La marmotte est un mammifère de la famille des rongeurs. C'est un animal diurne au corps massif, robuste, trapu, aplati, aux membres et à la queue courts, aux oreilles petites et arrondies. La marmotte est grasse, enjouée, confortable, vigilante. Elle a une fourrure épaisse, longue et rude, des yeux perçants, l'odorat développé, le nez mobile.

Longueur moyenne : 70 cm dont 18 pour la queue. Poids : 6 kg.

La marmotte aime le soleil, les beaux jours, la vie paisible, la nourriture abondante, les jeux sur l'herbe et la sieste au soleil.

Les marmottes se rendent des visites, se flairent le museau, se grattent mutuellement.

Autrefois, les petits Savoyards exhibaient des marmottes apprivoisées.

TEINTES

Pelage généralement gris brun ; ventre d'un jaune roussâtre. Museau gris foncé. Yeux noirs. Incisives orangées. Queue brun rougeâtre.

ATTITUDES

La marmotte se dresse souvent sur les pattes de derrière. En marchant, elle s'arrête souvent, hochant la queue. Ses gestes sont saccadés, brefs.

CRI

Elle pousse un cri strident en cas de danger, une sorte de sifflement ou de jappement suraigu.

HABITAT

Alpes, de 1 500 à 3 000 m. ; vit le plus souvent en petites colonies dans les pâturages élevés et les pierriers. Au Creux du Van, dans le Val-de-Travers (NE), la marmotte s'est très bien acclimatée.

TERRIER

La marmotte creuse un terrier sous les pierres avec les pattes de devant et rejette la terre avec celles de derrière.

Le terrier a un diamètre de 15 cm, est long d'une dizaine de mètres et se termine par une chambre de 60 cm de diamètre située à 1—3 m sous terre. La galerie se divise en deux branches.

HIBERNATION

La marmotte, quand vient la période d'engourdissement (d'octobre à avril), ferme l'entrée de son terrier avec un bouchon de terre. Elle dort sur une litière de foin, mais le sommeil, entrecoupé de légers réveils, n'est profond qu'à 3 ou 4°.

NOURRITURE

La marmotte mange l'herbe et les fleurs autour du terrier.

ENNEMI PRINCIPAL

L'aigle surprend la marmotte au détour d'une ravine en rasant le sol, et non en fondant du haut des airs.

PETITS

Les petits, au nombre de 2 à 6, sortent du terrier en juillet. Ils sont très jolis : leur poil, d'un gris cendré clair, est plus doux que celui des adultes. Leur museau plus pointu. Les jeunes sont naïfs, se laissent approcher à 1 m et vous regardent drôlement.

LUTTE

Le meilleur passe-temps des marmottes, surtout des jeunes, est la lutte. Elles se dressent face à face, sur les pattes de derrière, cambrent les reins et se poussent en se prenant les mains, s'écartant légèrement pour se jeter l'une contre l'autre. Bientôt l'un des combattants perd l'équilibre. Il se produit une brève mêlée au sol, suivie d'une poursuite, d'une reprise, et c'est l'abandon de la partie.

2. LECTURE**Une famille de marmottes**

1. Une famille de marmottes s'était installée dans un vallon herbeux sous les falaises d'un pic déchiqueté. L'endroit était remarquablement choisi. C'était un versant orienté plein sud. Le soleil y brillait de l'aube au crépuscule, et la neige au printemps fondait là plus vite qu'ailleurs. On pouvait se chauffer tant qu'on voulait, ou bien se mettre à l'ombre des énormes blocs tombés des hauts de la montagne.

2. A peu de distance il y avait une source alimentant un petit lac. Grâce à cette source bien fraîche, l'herbe aux alentours poussait grasse et drue même au mois d'août.

3. Enfin, d'un crête proche, la surveillance était facile sur le quartier et un vaste morceau de ciel. D'ailleurs les rochers fournissaient de nombreux auvents et des caves parfaitement sûres où il était possible de se réfugier en cas d'urgence.

4. Quand au trou de famille, il s'ouvrait agréablement sous une dalle plate entre deux touffes d'arnica. Là vivait en paix avec elle-même et l'univers (sauf naturellement deux ou trois apaches à plumes ou poils tels que Rapax l'Aigle, Goupil le Renard et quelques autres...) une famille de marmottes marmottantes. Il y avait le père : Marmottard. La mère : Marmottaine. Plus deux petits marmotteux nés au printemps : Marmottin et sa sœur Marmottine. De braves gens.

5. Dès l'aube le père Marmottard pointait le nez dehors. S'il faisait mauvais, vite un nouveau somme, et défense formelle aux enfants d'aller se mouiller les pattes : d'ailleurs l'herbe humide fait mal au ventre, c'est bien connu. On restait donc au logis à dormir, jouer à cache-cache dans le noir, ou raconter des souvenirs de famille. S'il faisait beau, Marmottard commençait par humer le frais de l'air sur le pas de sa porte pendant un bon quart d'heure. Puis il allait généralement se mettre en faction vers le bloc de guet jusqu'au moment où le soleil chatouillait les petites fleurs sur le fil de l'arête. Vite la gentiane, l'anémone, la pensée, la véronique, l'aster, la campanule, la salbine, la joubarbe, l'androsace allumaient leurs constellations neige, azur, roses, violâtres ou dorées sur la pente où s'ébrouaient les marmotteux.

6. C'étaient à cet âge tendre deux boules de fourrure soyeuse, presque gris perle avec l'échine et un morceau de queue commençant juste à brunir. Il y avait encore des boutons noirs pour les yeux et le nez ; et le dessous des pattes était d'un rose attendrissant. Plus tard le complet virerait au brun roussâtre comme celui de père et mère.

7. Ce matin-là, après avoir joué un bon moment à faire semblant de se battre tout à fait pour de bon, Marmottine en eut assez et s'en fut trotinant vers la source, laissant Marmottin pousser des cris de détresse très bien imités, car il était entendu qu'elle venait de lui dévorer sauvagement le bout du nez. En conséquence il gigotait sur le dos et poussait des gémissements à fendre les pierres.

8. Cette disparition le déconcerta. Il se remit sur ses pattes, tourna en rond, fit une charge terrible contre un petit caillou, simula une panique, et ceci fait, ne sut plus exactement quoi faire.

9. Sur ce, Marmottaine parut à son tour au seuil de la grande entrée et amena une diversion. Dès qu'il l'aperçut, Marmottin se précipita tumultueusement à sa rencontre. Il remonta la pente en bondissant d'une manière désordonnée puis plongea, tête première, dans l'épaisse fourrure maternelle où il se mit à fourrager avec des cris de joie. Après des sorties, des rentrées et toutes sortes de feintes, le marmotteux se dressa debout contre le large poitrail, passa ses petites pattes autour du cou de sa mère et frotta son nez avec vigueur contre les bajoues poilues, à gauche, à droite, à gauche encore. Madame, immobile, acceptait ces manifestations de tendresse filiale avec une majesté affectée. Puis elle se mit en marche avec pompe, tourna le coin du rocher et commença de brouter son petit déjeuner. Ce que voyant Marmottin, soudain affamé, l'imita sur-le-champ.

10. Un peu plus haut dans la pente, père Marmottard entamait déjà le deuxième service.

Samivel
Contes à pic
Arthaud, édit.

3. EXERCICES

(Les Nos correspondent aux paragraphes du texte)

1. A quel endroit la famille des marmottes s'était-elle installée ?
Quelle était l'orientation du lieu ?
2. Pourquoi l'herbe poussait-elle grasse et drue au mois d'août ?
3. Pourquoi l'endroit choisi était-il sûr ?
4. Quels étaient les ennemis de la famille ?
Expliquez le mot Rapax.
Quels sont les mots de la famille **marmotte** que l'auteur a inventés pour donner du charme à son récit ?
A l'aide du dictionnaire, trouvez d'autres mots dont le radical est **marmot**.
5. Que faisaient les marmottes par mauvais temps ?
Que faisait Marmottard quand le temps était beau ?
Quelles sont les fleurs qui poussaient sur la pente ?
Quelle est à ce sujet la belle comparaison qu'emploie l'auteur ?
6. Quelles sont les comparaisons contenues dans ce paragraphe ?
7. Que faisaient Marmottin et Marmottine ?
8. Déconcerté de la disparition de sa sœur, que fit Marmottin ?
9. Quel est le comportement de Marmottin à l'égard de sa mère, et celui de celle-ci à l'égard de son petit ?
Comment se termine l'entrevue du fils et de la mère ?
10. Que signifie la dernière phrase ?

4. DICTÉES

1. — La marmotte

Si vous saviez comme c'est joli de la voir mettre le nez à la porte à la pointe du jour !

D'abord elle ne montre que son museau pointu, sa fine moustache grisonnante au-dessus de ses longues dents jaunes. Elle flaire l'air, elle prend le vent. Puis elle tend l'oreille, attentive au moindre bruit. Si tout est tranquille, si tout est silencieux de près comme de loin, elle commence par avancer les deux pattes de devant, puis elle s'arrête de nouveau pour procéder à une inspection minutieuse des lieux.

Ses yeux, d'un noir luisant, à la prunelle ronde comme une perle de jais, sont si perçants qu'ils voient distinctement à plusieurs kilomètres.

La voilà hors de son trou ! Elle hésite encore, se dresse sur ses pattes de derrière, puis se retourne.

(140 mots)

V. Tissot.

2. — Lutte de marmottes

J'étais installé à mon chevalet sur une pente gazonnée, loin de tout sentier. De toutes jeunes marmottes sortaient de leur terrier, à quelques pas de moi et se mettaient à folâtrer gentiment. Leurs jeux m'enchantèrent.

Le plus souvent deux d'entre elles s'empoignaient, elles se tenaient debout comme des lutteurs, s'allongeaient des coups de pattes, se mordillaient le museau, mais lorsqu'une morsure avait été trop sérieuse, alors ça finissait mal. C'étaient des bousculades fantastiques, des chutes sur le dos, sur le ventre, deux boules brunes rapides, et, généralement, la vaincue filait à toute vitesse s'enfiler dans son trou pour en ressortir une tête prudente un moment après, afin de voir ce qui se passait.

Les vieilles marmottes protégeaient, bienveillantes, ces jeux, tout en faisant la police de l'air à cause de l'aigle maraudeur.

A. Gos

(145 mots)

Souvenirs d'un peintre de montagne

3. — La maison des marmottes

Dans la terre, avec leurs petites pattes, elles creusent une grande habitation avec deux couloirs d'entrée.

Lorsque l'hiver vient, au lieu de suivre les autres bêtes qui vont dans les pays du bas, elles entrent dans leur maison. Elles en bouchent solidement les ouvertures avec de la terre pétrie, puis elles se couchent tout au fond, les unes contre les autres, sur des herbes sèches... et bonsoir la compagnie !

La neige tombe : elles dorment. Le glacier craque : elles dorment. L'avalanche roule : elles dorment, elles dorment...

Pour les réveiller il ne faut rien moins que le soleil printanier. Alors, affamées, elles sortent de leur maison. La bande se répand sur les pentes environnantes, à la recherche de la nourriture.

L'une d'elles veille ; à la moindre apparence de danger elle pousse un cri aigu. Aussitôt toutes les marmottes s'engouffrent dans leur maison.

(150 mots)

D'après Ernest Pérochon

Le Livre des quatre Saisons
Delagrave, édit.

5. RÉCITATION Dictée No 1.

6. DESSIN

Reproduisez une partie du tableau scolaire (Marmottes : No 7, peintre Robert Hainard), ou dessinez un fanion ou écusson représentant une marmotte.

7. COMPOSITION

Décrivez le tableau scolaire que vous avez sous les yeux.



LA SOCIÉTÉ DES PLANCHES D'ART

7, chemin Pré-de-la-Tour, PULLY (téléphone 28 15 72),
vous offre un choix de reproductions en couleur remarquables
à fr. 8.— la pièce.

CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE.

Lisez attentivement l'Educateur. Chaque mois nous ferons
paraître un commentaire illustré sur ces planches d'art.

Ci-contre : A 1 — Dufy : Le bassin de Deauville
(format : 40,5×50 cm).

Faire le plein

C'est le rôle des vacances : il est fait ! Voilà donc une bonne occasion d'en parler.

Dans notre métier, le contact joue un rôle prédominant et nécessaire ; l'instituteur qui se voudrait solitaire finirait par succomber sous un fardeau trop lourd ; c'est un chic entretien entre collègues qui nous empêche souvent de piétiner, de nous cristalliser sur une difficulté, qui nous permet de combler une lacune, d'aborder un problème sous un angle nouveau ; un échange de vue renouvelle notre enthousiasme qui, admettons-le, s'affaisse parfois sous le poids du découragement. Je pense qu'il est nécessaire de rechercher ce contact surtout pendant les vacances ; notre esprit moins accaparé, nos difficultés momentanément éloignées nous permettent d'empoigner la lunette par le petit bout et de remettre chaque chose à sa place.

A ce sujet, permettez-moi de vous rappeler le camp des éducateurs. Chaque année il offre aux participants de très riches et sympathiques contacts ; cette année, des conférenciers de choix tels que MM. Roubakine, Muller-Duvernoy, Henri Debluë, Dominique Rivier, Claude Pahud, Mme Simone Cuendet ont contribué à la pleine réussite du camp ; les discussions multiples se poursuivent dans la forêt, autour d'une sensationnelle partie de pétanque, ou sur la plage dans un cadre des plus pittoresques. Les installations de basket, volley, football, ping-pong, apaisent les muscles turbulents et les esprits surchauffés ; tout contribue à une atmosphère détendue favorable à un enrichissement profond.

Et pourtant... vingt messieurs seulement ont participé au camp 59 ; vingt messieurs représentant trois cantons : Vaud, Genève, Neuchâtel ! Que tous les hésitants viennent donc grossir les rangs du camp 60.

Faire le plein au camp des éducateurs, c'est le faire avec de la super !

R. C.

BIBLIOGRAPHIE

LA RÉÉDUCATION DES DYSLEXIQUES

Par Francis Kocher avec une préface d'André Rey.
Presses universitaires de France.

Les statistiques faites dans différents pays révèlent que 5 à 10 % des enfants souffrent de dyslexie, mais que ce pourcentage diminue rapidement, tant il est vrai que les manifestations de la dyslexie sont variées et dépendent du degré de gravité du trouble et de l'âge du sujet. C'est dire que tous les maîtres, mais surtout ceux qui enseignent au premier âge, trouveront intérêt et profit à lire le petit ouvrage de Francis Kocher qui expose les résultats d'une expérience de rééducateur. Il y présente une méthode et un programme dont l'auteur a éprouvé l'efficacité. Loin de se borner à des techniques, il montre l'importance de l'attitude à prendre par maîtres et parents afin de créer l'ambiance stimulante nécessaire pour vaincre les difficultés psychologiques.

Comme le dit André Rey dans la préface, « chacun trouvera dans ce livre un guide sûr pour aider des enfants que, sans examen, l'on classait trop volontiers, il y a encore quelques dizaines d'années, parmi les arriérés et les cancrès. »

A. Chz.

CINÉMA ■ CINÉMA ■ CINÉMA

UN TRÈS BEAU FILM SUR L'AFRIQUE

Ce fut celui présenté par M. Gérard Gauthey, Genève, à la salle communale d'Assens, le vendredi 4 septembre, pour les écoles de la région. Pas de longs préambules réclamants et ennuyeux. On se trouve tout de suite au cœur, pardon, sur la côte occidentale africaine, à Dakar ; plus exactement au port de Dakar, où les grues et les dockers africains chargent les navires. Puis c'est l'Afrique équatoriale et sa forêt vierge et ses singes si cocasses, et ses villes aux rues sales mais pittoresques malgré tout, avec leurs habitants très actifs. Les innombrables ballots de bananes transbordés par les nègres du Cameroun mettaient l'eau à la bouche de tous les gosses ébahis et... de leurs accompagnants. Les gens de la brousse n'ont pour moteur que leurs deux jambes et pour porte-bagages que leur tête ; il est vrai que la tignasse est abondante et crépue... Et c'est merveille de voir ces gracieuses négresses en toilettes aux couleurs vives, parcourir allégrement leurs dix kilomètres pour « faire leur marché ». Les Pygmées de la forêt équatoriale font la joie de nos écoliers dont la plupart sont de taille à les dépasser de la tête en plus. Et nous repensons aux fameux reportages de M. Henry Vallotton, dans la Feuille d'Avis de Lausanne, en janvier 1958. Puis ce sont les pêcheurs du Congo qui vont poser leurs vastes nasses de lianes dans les rapides dangereux du fleuve. Sans parler des animaux : gazelles, éléphants, buffles, crocodiles, hippopotames et lions, qui sont « nature » et non point accablés par les ersatz du jardin zoologique ou cette demi-domesticité de la ménagerie. Remarquables sont les danses, en costumes chatoyants, des villageois ; lesquels veulent tout simplement faire plaisir aux visages pâles. Une colonie portugaise nous montre un art moderne des plus séduisants. En Afrique australe le Zambèse nous offre les impressionnantes chutes de Victoria : plus d'un kilomètre de largeur et 110 mètres de hauteur, et leur arc-en-ciel. La cueillette du café et les buildings de Johannesburg mirent une dernière note exotique devant les yeux émerveillés de nos écoliers.

Nous disons notre sincère et fervente admiration à M. G. Gauthey, le commentateur et l'auteur du film. En ce sens qu'il fut lui-même à la caméra ; à part, bien sûr, quand on reconnaît sur l'écran le barbu et sympathique explorateur. En effet, M. Gauthey fit une randonnée de deux années en Afrique, dont il revint au printemps 1958. Mais ce fut bien lui qui, perché dans les feuillages pendant trois jours et trois nuits, filma la sieste des lions. Et sûrement que sa patience fut mise à rude épreuve pour « croquer » un pesant crocodile sortant lourdement du Congo pour venir se chauffer sur le sable de la berge. Merci à ce courageux explorateur qui parcourut sur les routes et les sentes africains pas moins de 75 000 kilomètres, avec sa Lambretta, pour offrir aux écoliers suisses et à leurs maîtres la plus belle des leçons de géographie.

Il est à souhaiter que beaucoup d'adultes voient ce film où ils apprendront que la vie de gens d'une autre race, si elle diffère totalement de la nôtre, n'en est pas moins respectable. Et peut-être apprendrons-nous à mieux réprouver cette criante injustice qui sévit sous d'autres cieux : la ségrégation des noirs.

Ls. P.

1. Jean a trois fois plus de billes que Pierre et ce dernier en a 124 de moins que Jean. Combien chacun d'eux possède-t-il de billes ?
2. Un père avait 33 ans à la naissance de son fils ; actuellement l'âge du père est le quadruple de l'âge du fils. Quel est l'âge de chacun d'eux ?
3. Deux personnes possèdent ensemble 1872 fr. L'une dit à l'autre : « Ma part vaut 69 fr. de plus que le double de la tienne. » Combien possède chacune d'elles ?
4. En ajoutant de l'eau dans un tonneau, on a triplé le nombre de litres qu'il contenait. On y verse encore 32 litres et il contient alors 672 litres. Que contenait primitivement le tonneau ?
5. Un cycliste qui va de Y à Z s'arrête en route pour consulter la carte et constate que le chemin qu'il a parcouru n'est que le tiers de celui qui lui reste à faire et que la différence entre les 2 parcours est de 24 km. Quelle est la distance de Y à Z ?
1. Le triple de la moitié d'un nombre vaut 63. Quel est ce nombre ?
2. Le quart du cinquième d'un nombre vaut 74. Quel est ce nombre ?
3. Le sixième du triple d'un nombre est 487. Quel est ce nombre ?
4. En achetant les 0,8 d'une pièce d'étoffe, une couturière a reçu 32,5 m de plus que si elle n'avait acheté que les 0,3 de la pièce. Quelle est la longueur de la pièce ?
5. Dans une basse-cour, il y a des poules et des lapins : 75 têtes et

1. Si j'achète 14 m de toile, il me restera 32 fr. ; mais si j'en achète 22 m, il ne me restera que 2 fr. Combien coûte un mètre de toile et combien est-ce que je possède ?
2. Une paysanne achète 18 poulets et il lui reste 15 fr. ; si elle en achetait 21 il lui manquerait 3 fr. Combien coûte un poulet et combien la paysanne possède-t-elle ?
3. Dans une classe, on place d'abord 7 élèves par banc, 12 élèves alors doivent rester debout. Si l'on met 9 élèves par banc, les 2 derniers bancs restent vides. Combien y a-t-il de bancs et combien d'élèves ?
4. Un négociant achète 48 couteaux semblables. S'il les avait payés 1,50 fr. de moins, il aurait pu s'en procurer 18 de plus. De quelle somme dispose-t-il ?
5. 17 personnes doivent payer ensemble 1032 fr. Quelques-unes ne pouvant pas payer, les autres versent chacune 86 fr. Combien de personnes n'ont rien payé ?
1. Pierre dit à Jean : « Si tu me donnes 45 billes, nous en aurons chacun le même nombre. » Combien Jean possède-t-il de billes de plus que Pierre ?
2. Trois tonneaux contiennent ensemble 720 litres. Les 2 premiers contiennent ensemble 440 l., le 2e et le 3e, ensemble 430 l. Combien contient chaque tonneau ?
3. Lors d'une soirée, on a vendu au total 142 billets, les uns à 2 fr., les autres à 1,50 fr. La recette totale s'est élevée à 267 fr. Combien a-t-on vendu de billets à 2 fr. et de billets à 1,50 fr. ?
4. Deux caisses ont le même poids. On enlève 17 kg à l'une et 32 kg à l'autre. La première pèse alors 5 fois plus que la deuxième. Combien les 2 caisses pesaient-elles primitivement ?
5. Si l'on ajoute 324 à un nombre donné on obtient le quadruple du résultat qu'on obtiendrait en soustrayant 672 à ce nombre. Quel est celui-ci ?

LAVANCHY & Cie S.A.

Rue de Genève 88 Gare de Sébeillon

LAUSANNE

Déménagements
Camionnage officiel C.F.F.
Vastes garde-meubles modernes

Conditions spéciales pour le personnel enseignant

Les CFF engagent pour le service des gares

des jeunes gens de 16 à 25 ans

L'apprentissage commencera au printemps de 1960 et durera, selon le cas, deux ou trois ans. Le jeune employé des chemins de fer a devant lui une carrière variée offrant des possibilités d'avancement intéressantes.

Conditions requises

Etre citoyen suisse, en bonne santé et apte, physiquement et intellectuellement, à entrer au service des chemins de fer.

En outre :

Pour l'apprentissage de deux ans

Etre âgé de 17 à 25 ans dans l'année où commence l'apprentissage. Avoir suivi avec succès les cours d'une école d'administration, de commerce ou d'un établissement équivalent ; sinon avoir fait un apprentissage professionnel correspondant. Langues : connaissance suffisante de l'allemand pour les Suisses romands ou italiens, du français pour les Suisses alémaniques.

Pour l'apprentissage de trois ans

Etre âgé de 16 à 17 ans dans l'année où commence l'apprentissage. Avoir une bonne formation scolaire et connaître une deuxième langue nationale.

Inscriptions

Les candidats voudront bien adresser leurs offres de services manuscrites, d'ici à fin septembre, à la division de l'exploitation de Lausanne, Lucerne ou Zurich, en y joignant un extrait de naissance ou un acte d'origine, une photographie, leurs certificats scolaires et, s'il y a lieu, les attestations relatives à leur activité post-scolaire.

Les divisions de l'exploitation et les gares CFF donneront volontiers tout renseignement complémentaire.

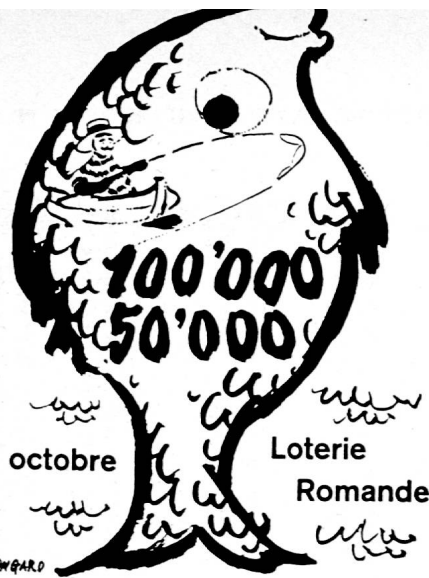
Pour vos soirées

scolaires ou
de sociétés

engagez votre
collègue-magicien

NAJAROS

Membre de la SPR, prestidigitateur diplômé
Neuchâtel, Valangines 40



En été, c'est le moment d'acheter vos films en couleurs. Grand choix spécialement sélectionné. N'importe quelle caméra photo ou ciné est susceptible d'excellents résultats ! Catalogue général illustré — Conseils avisés

PHOTO DES NATIONS
Place Longemalle et rue du Mt-Blanc - GENÈVE



FORTUNA

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE
ZURICH

Bureau pour la Suisse romande
Ile St-Pierre LAUSANNE Tél. 23 07 75

Assurances temporaires au décès
Grandes assurances de capitaux
Assurances populaires
Assurances de groupes

On cherche pour jeune Suisse alémanique, 15 ans,
PENSION

du 4 au 24 oct. 1959, dans famille instituteur, où il pourrait prendre des leçons de français.

S'adresser à : Rektorat der Bezirksschule
Wettingen, AG.